

11.—Du Bureau des Commissaires, demandant un crédit de \$5,600 re fourniture d'eau par la "Montreal Water & Power Co."

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. HOULE, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

12.—Du Bureau des Commissaires, demandant un crédit de \$4,730 pour poser des conduites d'eau dans le quartier St-Gabriel.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. ELIE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

13.—Du Bureau des Commissaires, demandant un crédit de \$200 pour terminer la construction d'un trottoir sur la rue Parthenais.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MAYRAND, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

14.—Du Bureau des Commissaires, demandant un crédit de \$2,000 pour annonces officielles.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BOYD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

15.—Du Bureau des Commissaires, demandant un crédit de \$390 pour l'entretien des voitures et des chevaux du Département des Parcs.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. WARD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

16.—Du Bureau des Commissaires, demandant un crédit additionnel de \$100 re pose de la pierre angulaire de la Bibliothèque Municipale.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LORANGER, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

17.—De la Commission de Législation, recommandant l'adoption du projet de règlement re auto-taxi.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BOYD, il est

Résolu: Que la Règle III des Règles du Conseil soit suspendue et que ledit rapport soit pris en délibération en même temps que le projet de règlement à ce sujet, et que le Greffier de la Cité soit prié de réinscrire sur l'ordre du jour, pour 1ère, 2ème et 3ème lectures, le dit projet de règlement, pour l'adoption duquel M. l'éch. L. A. Lapointe a donné avis de motion le 1er février 1915.

ORDRE DU JOUR.

18.—Etant lu l'ordre du jour pour la nomination d'un Commissaire en remplacement de M. E. N. Hébert, qui a démissionné,

M. l'éch. O'CONNELL, appuyé par M. l'éch. MÉNARD,

Propose: Que M. l'échevin L. A. Lapointe soit nommé Commissaire de la Cité de Montréal, pour remplir la vacance qui existe actuellement dans le Bureau des Commissaires.

M. l'éch. L. A. Lapointe déclare qu'il ne peut accepter cette nomination.

MM. les éch. O'Connell et Ménard, du consentement du Conseil, retirent leur motion.

M. l'éch. PAUZE propose alors, appuyé par M. l'éch. LORANGER,

11.—From Board of Commissioners, for an appropriation of \$5,600 re water supply by Montreal Water & Power Co.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. HOULE, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

12.—From Board of Commissioners, for an appropriation of \$4,730 to lay water mains in St. Gabriel Ward.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ELIE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

13.—From Board of Commissioners, for an appropriation of \$200 to complete sidewalk on Parthenais street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MAYRAND, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

14.—From Board of Commissioners, for an appropriation of \$2,000 for public advertising.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BOYD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

15.—From Board of Commissioners, for an appropriation of \$390 for vehicles and horsekeep, Park Department.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. WARD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

16.—From Board of Commissioners, for an additional appropriation of \$100 re laying of corner stone, Municipal Library.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LORANGER, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

17.—From Legislation Committee, recommending the adoption of by-law re taxi-cabs.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BOYD, it was

Resolved: That Rule III of the Rules of Council be suspended and that said report be considered with the draft of by-law in this connection, and that the City Clerk be instructed to re-insert on the order of the day, for 1st, 2nd and 3rd reading, said draft of by-law, for the adoption of which Ald. L. A. Lapointe gave notice of motion on the 1st of February 1915.

ORDER OF THE DAY.

18.—The order of the day being read for the appointment of a Commissioner to replace Mr. E. N. Hébert who has resigned,

Ald. O'CONNELL moved, seconded by Ald. MÉNARD,

That Ald. L. A. Lapointe be appointed Commissioner of the City of Montreal, to fill the vacancy which now exists in the Board of Commissioners.

Ald. L. A. Lapointe declared that he could not accept this appointment.

Ald. O'Connell and Ménard, with the consent of the Council, withdrew their motion.

Ald. PAUZE thereupon moved, seconded by Ald. LORANGER,